

LE NOUVEAU COLOGNOTE

LE JOURNAL DES HORS PARTIS DE COGNAC

DIALOGUE CONCERTATION OUVERTURE TRANSPARENCE INFORMATION



SAVE
THE
DATE

DIMANCHE
10 JUILLET 2016
FINALE DE L'EURO 2016
À LA VIGNE
BLANCHE

ÉDITO BILAN

Deux sièges de plus, voilà le résultat obtenu grâce à vous il y a maintenant une année lors des élections communales ! C'est une belle réussite et nous sommes fiers de pouvoir vous représenter au plus juste.

Cela porte à 9 le nombre de conseillers municipaux défendant les idées HP sur 21, presque la moitié du conseil. Cristiana Juge nous représente quant à elle au sein du Conseil Administratif. C'est une belle responsabilité et chacun

a pris la mesure de ses engagements au plus proche de ses affinités. De grands défis communaux sont à relever dans chacun des domaines à traiter ; de l'urbanisme au social en passant par l'environnement dans son sens large, tout cela en préservant la qualité de vie colognote.

Aidez-nous à défendre vos intérêts, par exemple en complétant sur horspartiscognac.ch le sondage que nous avons mis en ligne sur

l'urbanisation du village. Ou partagez vos idées directement avec l'un d'entre nous, nous ferons le relais, toujours « à votre écoute ».

Toute l'équipe HP se réjouit de travailler à améliorer ce qui peut l'être et préserver ce qui doit l'être !



SARAH
MEYLAN FAVRE

Conseillère municipale
Présidente des HP

URBANISME

NOUBLEZ PAS LE SONDAGE

QUELLE URBANISATION POUR LE VILLAGE ?

HORSPARTISCOLOGY.CH

EN ACCORD AVEC NOS PROMESSES ÉLECTORALES, nous nous sommes battus pour qu'une étude urbanistique professionnelle soit mise en place pour l'aménagement de la parcelle nouvellement acquise (« Hauts de Cologny », 16, chemin des Fours), ainsi que pour une approche globale d'urbanisation du centre-villageois, s'étendant du Gerdil à La Louchette.

La commission de l'urbanisme et le conseil administratif ont ainsi auditionné cinq bureaux d'urbanisme et ont retenu au

final la société Tanari Architectes, qui s'est démarquée grâce à son expérience, son implantation locale et sa philosophie de travail basée sur une approche concertée. Ce bureau a notamment mis en œuvre un projet urbanistique à Meinier qui présente de nombreuses similitudes avec la situation de Cologny. Nous sommes confiants qu'avec ce partenaire, nous avons fait le bon choix pour dessiner le village de demain. Le travail ne fait cependant que commencer. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour que chacun puisse s'approprier ce nouveau territoire. Nous sommes

ainsi à votre écoute pour relayer vos opinions au sein de la commission. N'hésitez pas à prendre part au sondage que nous avons mis en ligne (horspartiscology.ch) ou à contacter directement l'association Hors Partis (horspartiscology@gmail.com).

Nous continuerons à peser de tout notre poids dans ce processus pour que l'avis des Colognotes

soit entendu et respecté.



NICOLAS CHANTON

POLITIQUE

PARLEMENT DES JEUNES

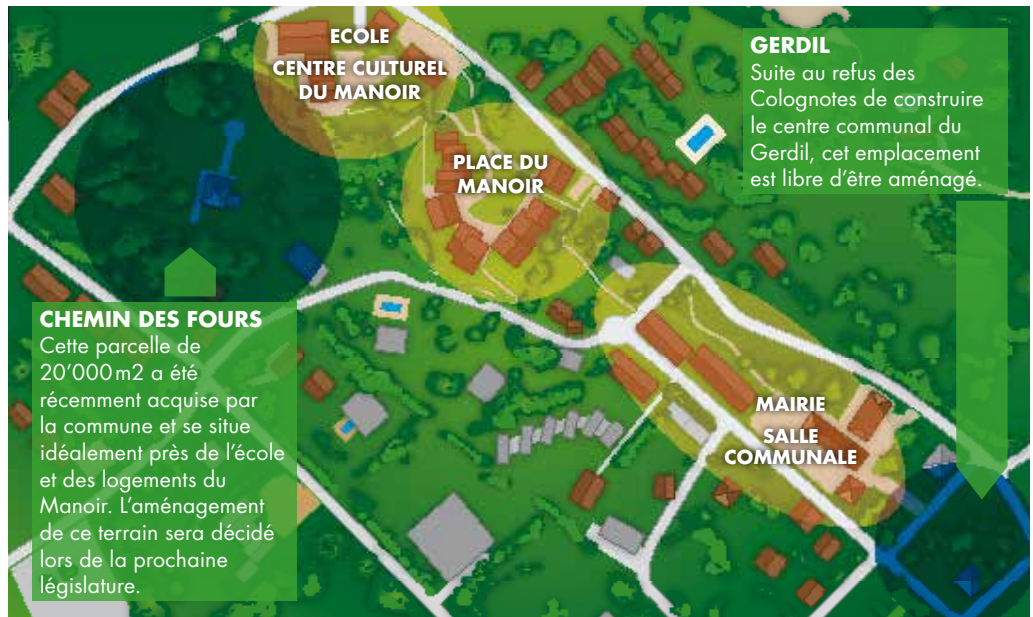
IL MANQUE AUX AUTORITÉS DES INTERLOCUTEURS QUI PORTENT LA VOIX DE LA JEUNESSE COLOGNOTE. Par exemple dans la réflexion sur l'aménagement du village, raison pour laquelle les Hors Partis de Cologny souhaitent mettre en place un parlement des jeunes comme cela se fait dans d'autres communes (Thônex, Veyrier, etc).

Les parlements des jeunes sont des organisations dans lesquelles les jeunes de 15 à 25 ans peuvent s'exprimer entre eux sur des questions politiques. Ces jeunes veulent jouer un rôle en politique et obtenir des résultats concrets. Les parlements des jeunes mènent divers projets et sont des interlocuteurs privilégiés pour les autorités et le monde politique en ce qui concerne la jeunesse. Au sein de ces parlements, les jeunes assument des responsabilités et acquièrent des compétences politiques, sociales et organisationnelles.

Si vous êtes intéressés à participer à la mise en œuvre de ce projet, contactez notre association et transmettez-nous vos idées et votre enthousiasme. (horspartiscology.ch ou horspartiscology@gmail.com).



NICOLAS CHANTON



COLOGYN : UN CENTRE VILLAGEOIS À RÉINVENTER



©Oliver Karam, BigO.ch, 2015

VOYAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

BONNE HUMEUR A MADRID

C'EST EN OCTOBRE 2015 QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE COGNONY EST PARTI POUR SA SORTIE ANNUELLE.

Quoi de mieux qu'un voyage pour créer un esprit d'équipe entre les membres du Conseil réélus et nouvellement élus.

Le choix du Président du conseil municipal s'est porté sur la ville de Madrid.

Vibrante, envoûtante et festive, la capitale espagnole ravit les amateurs d'art comme les adeptes de fiesta, les gourmets tout autant que les accros du shopping. Bien que Madrid présente un patrimoine architectural considérable, sa grande richesse artistique réside dans ses musées. Un vaste programme de voyage pour trois jours de séjour.

Partie très tôt le vendredi, l'équipe démarre son périple par un tour de ville panoramique donnant une idée générale du passé riche et tumultueux de la cité. Une visite guidée du grand Palais Royal achève cette première étape du séjour.

Pour goûter à l'éventail complet des charmes culinaires de la capitale, c'est dans un restaurant spécialisé, notamment dans le cochon de lait rôti, qu'un excellent déjeuner attendait les conseillers.

Ensuite, pendant que certains visitent la célèbre Arena Las Ventas, d'autres partent à la découverte du fameux « Guernica » de Picasso présenté au fantastique Museo Centro de Arte Reina Sofia. Aujourd'hui comme hier, cette immense toile aux tons gris, noirs et blancs

résonne d'un émouvant cri de désespoir contre la barbarie et la guerre.

Pas le temps de se prélasser au jardin tropical de la gare d'Atochani, ni d'assister au coucher du soleil sur la plaza Oriente, que c'est déjà reparti pour une nouvelle virée haletante et pleine de surprises, le tout sur un rythme de vie espagnol, tardif et décontracté. La vie nocturne fait partie intégrante de l'identité madrilène. Au programme du samedi, un défi de taille attend les conseillers. Quatre équipes mixtes entrent en compétition pour un Ipad Challenge dans les rues de Madrid. Déambuler dans les rues du centre-ville, par équipe, en relevant plusieurs défis, permet de manière originale la découverte de sites emblématiques de la ville. Cette activité ludique permet également de développer un esprit de collaboration et de cohésion. Ce processus est indispensable pour apprendre à travailler ensemble dans un même objectif : le bon fonctionnement de la commune de Cognony.

Au menu de l'après-midi, le must de Madrid : une visite au musée du Prado pour admirer un fantastique panorama de la peinture Espagnole du 15^e au 18^e ainsi que les chefs-d'œuvre des écoles italienne et flamande. On l'aura compris, la capitale espagnole est une ville particulièrement vivante où il se passe toujours quelque chose. A Madrid, le temps file à toute allure. Pourtant, les nouveaux élus n'échappent pas au bizutage traditionnel avec,

pour épreuve imposée, la création d'une revue maison dont le thème est « une corrida sur mesure ». Même les costumes des acteurs sont réalisés par les protagonistes. Aux lecteurs le soin d'imaginer celui du taureau et l'acteur qui a endossé le rôle à merveille...

La soirée s'achève avec un incontournable : le spectacle de flamenco.

Le programme du dimanche propose une escapade en dehors de la ville de Madrid et amène le Conseil Municipal à Tolède. Toute la vieille ville est un monument national, située à 70 km de Madrid et classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Un séjour bien chargé, sans mandat, juste pour le plaisir et dans une très bonne ambiance pour les élus communaux qui exercent leur mission à titre « extra-professionnel ». Il est intéressant de préciser que les Conseillers Municipaux de Cognony ne perçoivent pas de rémunération pour leur travail mais touchent des indemnités sous forme de jetons de présence. Ceux-ci ont pris la décision, depuis plusieurs législatures, de les verser dans un pot commun. Cette rémunération finance ainsi toutes les activités de loisirs telles que voyages et repas dont peuvent bénéficier les élus.



A refaire absolument !!!
Olé !!!

CATHY
CHAPPUIS MAROTTA



MANIFESTATION

LA FÊTE DES VOISINS

LE PRINTEMPS DERNIER, le 29 mai 2015 c'était la Fête des voisins. Il s'agit d'une fête qui est née en France et qui a été adoptée par l'Europe et la Suisse en 2004. Pour ce qui me concerne, c'était la première fois.

La mise en place de cette manifestation est, à mon avis, à la fois une bonne idée et une opération réussie. En effet la Fête des voisins donne l'occasion de faire connaissance de personnes très intéressantes, qu'autrement le rythme parfois frénétique de nos vies ne nous aurait pas offert. Et ça marche!

Chaque personne peut organiser cela de façon bénévole pour son immeuble ou son quartier. Il s'agit de se retrouver entre voisins et partager un moment ensemble, voire même un repas. Chacun peut offrir quelque chose à manger et/ou à boire aux autres, et souvent ces plats sont liés à la culture du voisin concerné.

Dans certaines communes, si l'organisateur s'annonce auprès de la Mairie, il reçoit du soutien matériel. Dans mon quartier de Cologny Parc, par exemple, l'organisateur a reçu de la commune tables, bancs, flyers et t-shirts. Chez moi, les habitants ont des cultures différentes. J'ai ainsi eu l'occasion de connaître des personnes très intéressantes et de très bons plats jusque là méconnus.

Après une belle soirée d'échanges, les voisins qui restaient ont aidé l'organisateur à ranger. Nous nous sommes donnés rendez-vous, au plus tard, à la prochaine Fête des voisins, le vendredi 27 mai 2016, profitons-en!

Je recommande vivement à tous les Colognotes de se renseigner sur l'existence éventuelle de cette manifestation dans son quartier et de la mettre sur pied si tel n'est pas le cas.



DARIO CASELUNGHE



FINANCES

ENJEUX DE LA VOTATION SUR L'INITIATIVE 150

CET ARTICLE CORRESPOND À LA POSITION DES HP SUR LA VOTATION DU 28 FÉVRIER 2016. Il a été publié sur notre site le 17 février 2016.

Les experts du World Economic forum, lors du dernier symposium de Davos, ont tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences de la quatrième révolution industrielle en raison de l'informatisation et de la numérisation.

La quatrième révolution industrielle va amener une transformation radicale de l'économie.

Des millions d'emplois vont passer à la trappe dans tous les pays et dans toutes les branches. Elle va en créer d'autres dans de nouvelles branches. Ce sont des nouveaux défis qui se posent et ceci à tous les niveaux de la société.

Tous les outils de promotion économique visant à assurer l'avenir de l'emploi, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans les domaines innovants doivent être préservés. Le canton de Genève a appliqué jusqu'ici des dispositifs encourageant l'installation de ces branches d'avenir sur son territoire en accordant des allègements fiscaux pendant une période limitée dans le temps à des entreprises qui ont un intérêt économique prépondérant pour le canton.

L'initiative 150 objet de la votation du 29 février « Pas de cadeaux aux multinationales » vise la suppression des allègements fiscaux dans le canton de Genève (elle ne concerne pas les statuts fiscaux spéciaux qui vont être abrogés lors de l'entrée en vigueur de la troisième réforme de l'imposition des entreprises).

Le succès de cette initiative rendrait caduque l'un des instruments de

politique économique dont dispose l'état, l'application de l'article 10 de l'imposition des personnes morales.

Outre les multinationales, des PME, des start-up bénéficient de ces allègements et dans tous les cas sous des conditions très strictes.

Je peux me référer à un cas concret issu de ma pratique professionnelle.

En 2003 une PME essentiellement genevoise dont le domaine d'activité était totalement innovant a bénéficié de cette exonération. L'effectif était de 4 employés. Il n'y avait aucune possibilité de concurrence déloyale avec des entreprises existantes. La durée de l'exonération était limitée dans le temps.

La société devait attribuer à un fonds de réserve le montant correspondant à l'économie d'impôt réalisée grâce aux allègements fiscaux. L'économie d'impôt ainsi réalisée ne pouvait pas être distribuée aux actionnaires.

Si la société cessait ses activités ou transférait son siège dans un autre canton ou à l'étranger dans un laps de temps déterminé, le montant des impôts qui aurait été perçu sans allègement fiscal devait être restitué. En 2016 c'est une PME de 35 employés.

Ces dispositifs de promotion économique contribuent au maintien de la compétitivité de Genève. Ils ne créent pas d'inégalité entre les entreprises et ne représentent pas un fardeau mais une opportunité pour le canton.

Nous devons promouvoir tous les outils de développement de notre canton et soutenir notre économie.



WANDA SALÈS-ROZMUSKI

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

STATIONNEMENT DANS LE CENTRE DU VILLAGE:

Suite à la mise en place du nouveau plan de stationnement dans Cologny, quelques difficultés se sont révélées au niveau du chemin de la Mairie et alentours. Un nouveau système est à l'étude pour résoudre cette problématique.

PLACES D'AMARRAGE À LA BELOTTE :

Suite à une interpellation des Hors Partis, la priorité qui devait être accordée aux Colognotes pour les places d'amarrage sera mieux appliquée.

SUBVENTIONS POUR LE SPORT, LA MOBILITÉ ET LA CULTURE:

La commission culturelle étudie la mise en place d'un système de subventions individuelles pour la culture, inspirée de système en vigueur pour la mobilité et les sports. Une subvention de CHF 100.- par année et par habitant est accordée pour chaque domaine sur présentation d'un justificatif.

CENTRE SPORTIF DE COLOGYN :

Un projet d'agrandissement de la salle de fitness a été accepté. Les travaux devraient être terminés pour le premier trimestre 2017.

MAIRIE DE COLOGYN :

Un projet de réaménagement de l'école du Gerdil a été adopté afin de transformer ce bâtiment en

bureaux administratifs adaptés pour les services qui s'y trouvent déjà.


AIDE À L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS:

La commune participera financièrement au recrutement par l'Hospice Général de personnel supplémentaire pour coordonner l'assistance aux réfugiés. Il s'agit, par exemple, de mettre en relation ces migrants et les généreux particuliers qui proposent un logement, dont certains sont situés sur la commune de Cologny.

TRAVAUX AU QUAI DE COLOGYN:

Une zone de dépose de matériel de chantier a été mise en place par le canton le long du quai de Cologny dénaturant cet espace du bord de lac magnifique. Vos élus HP veilleront au respect de cette zone, définie comme « zone de loisirs » par le cadastre cantonal et communal.

MANIFESTATIONS :

La commission de la communication, de l'information et des manifestations reprendra l'organisation du marché de Noël, précédemment gérée pendant 10 ans par un comité indépendant que nous tenons à remercier pour son engagement. Un nouveau concept sera mis en place en 2016, ainsi que pour les Pré-fêtes de la musique qui auront lieu les 11-12 juin prochains. 



ÉVÈNEMENT


CALENDRIER DE L'AVENT

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, NOUS AVONS ORGANISÉ NOS APÉRITIFS DU MOIS DE DÉCEMBRE. L'une après l'autre nos fenêtres se sont illuminées à l'approche de Noël. Réparties partout dans la commune, certaines marquaient pour un soir un lieu d'accueil autour d'une verrée, souvent enrichie de mets délicieux, et toujours frappée du sceau de la convivialité.

L'idée de cet accueil était de créer une ouverture, qu'elle soit dans son immeuble, dans son quartier ou encore dans sa maison pour des rencontres informelles ouvertes à tous, colognotes, voisins, famille, et amis, d'ici ou d'ailleurs.

Certains ont visité tous les lieux ouverts, d'autres ne sont allés que chez leur voisin. Qu'importe, ces apéritifs devaient durer une heure, ils se sont souvent prolongés bien au-delà.

Ils ont été l'occasion de rencontrer des nouveaux habitants, de débattre des problèmes communaux, d'exprimer des idées pour améliorer la vie des colognotes, mais surtout une occasion unique de se détendre dans la jovialité.

On peut dire qu'il s'agit d'un franc succès qui démontre sans aucun doute le besoin que nous avons de nous rencontrer et de créer des liens sur la commune, et l'importance que nous y accordons. 



CRISTIANA JUGE

SÉCURITÉ


GARDONS LA TÊTE FROIDE...

COMME TOUS LES COLOGNOTES, nous sommes attentifs et sensibles à la sécurité dans notre commune.

Cependant, lors de la présentation du budget 2016, les Hors Partis n'ont pas soutenu la ligne budgétaire concernant la création de trois postes d'agents municipaux supplémentaires. Malgré les arguments avancés, il nous a paru prématuré de passer de 5 à 8 agents municipaux pour une commune de 5000 habitants. En comparaison, notre voisine, la commune de Vandoeuvres n'emploie qu'un seul agent pour 2600 habitants!

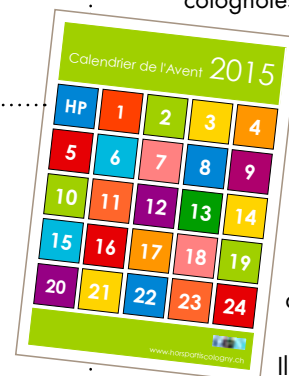
Bien que l'habitat urbain se densifie dans la zone de la Gradelle, que l'Ecole de commerce ouvre ses portes prochainement et que la Voie Verte soit accessible en 2017, cela ne nous a pas paru être une problématique aussi alarmante qu'on

nous la décrit. Pour preuve, il ressortait du « sondage » effectué sous forme de questionnaire par la police municipale elle-même auprès de 250 habitants, qu'en majorité les Colognotes ne ressentent pas un sentiment d'insécurité, hormis les cambriolages. Ils sont préoccupés par les vitesses excessives sur nos routes, comme tous les citoyens des communes voisines.

Nous pensons que l'Etat cherche à transférer aux communes de plus en plus de charges mais je vous rappelle que c'est bien à l'Etat d'assurer la sécurité publique et nous allons suivre très attentivement ce dossier. 



PHILIP RAVESSOUD



SANTÉ

LA GRIPPE, UN VIRUS QUI S'

LE 10 FÉVRIER DERNIER, NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL, LE PROF. ALAIN GERVAIX ÉTAIT CONVIÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS DE COGNAC POUR DONNER UNE CONFÉRENCE SUR LE THÈME DE LA GRIPPE.

Il nous a expliqué que ce virus, nommé Influenza, constitue une menace importante pour l'être humain en raison des caractéristiques suivantes.

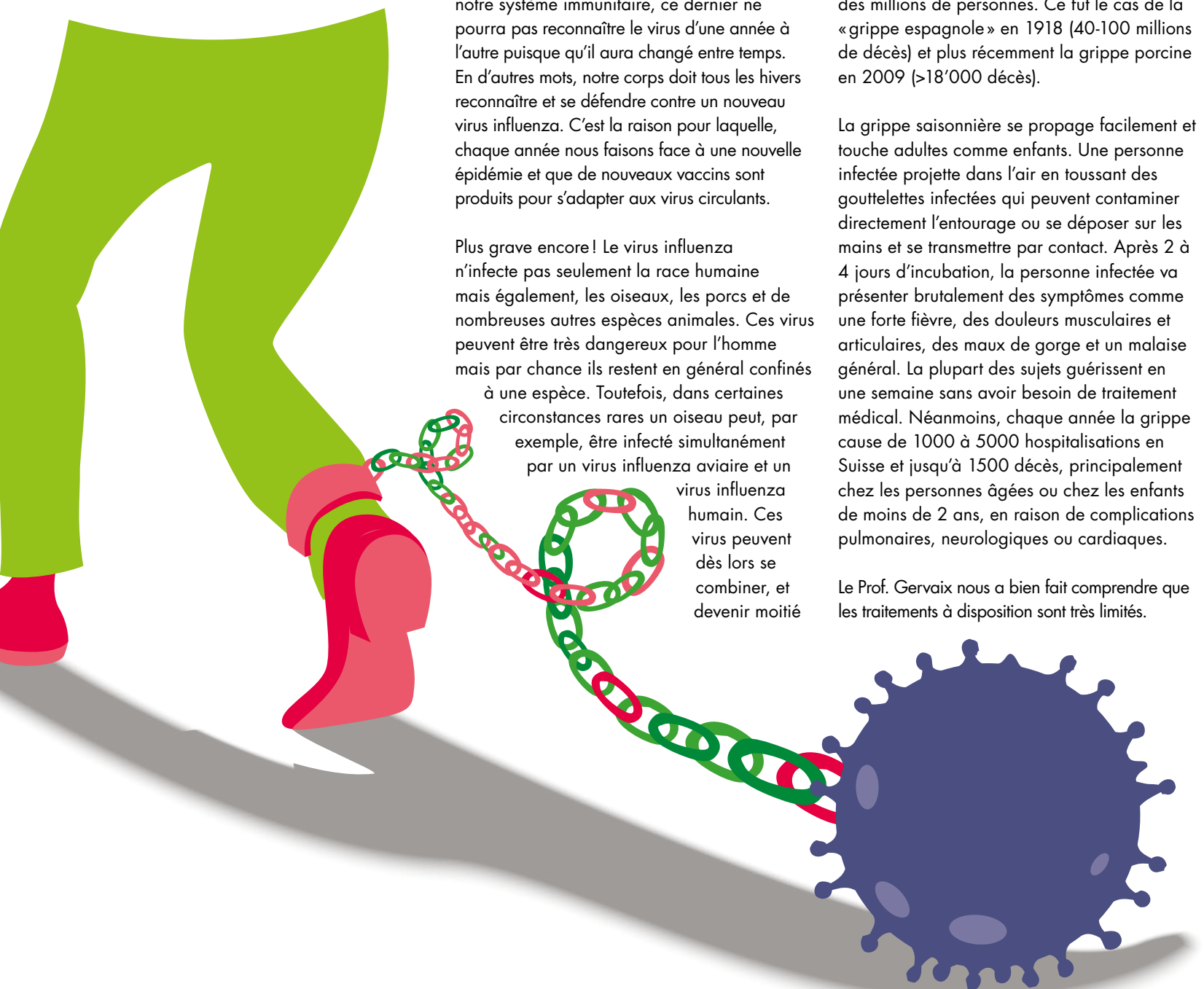
Lors de sa multiplication, le virus influenza fait de nombreuses « erreurs de lecture », appelées mutations, qui font que chaque virus produit est différent du virus mère. Si ces mutations surviennent sur les composants qui stimulent notre système immunitaire, ce dernier ne pourra pas reconnaître le virus d'une année à l'autre puisque qu'il aura changé entre temps. En d'autres mots, notre corps doit tous les hivers reconnaître et se défendre contre un nouveau virus influenza. C'est la raison pour laquelle, chaque année nous faisons face à une nouvelle épidémie et que de nouveaux vaccins sont produits pour s'adapter aux virus circulants.

Plus grave encore! Le virus influenza n'infecte pas seulement la race humaine mais également, les oiseaux, les porcs et de nombreuses autres espèces animales. Ces virus peuvent être très dangereux pour l'homme mais par chance ils restent en général confinés à une espèce. Toutefois, dans certaines circonstances rares un oiseau peut, par exemple, être infecté simultanément par un virus influenza aviaire et un virus influenza humain. Ces virus peuvent dès lors se combiner, et devenir moitié

humain-moitié aviaire, associant la virulence du virus aviaire et la capacité d'infecter l'homme. Ces nouveaux virus, inconnus jusqu'à lors peuvent déclencher des pandémies, c'est à dire des épidémies à l'échelle mondiale, et tuer des millions de personnes. Ce fut le cas de la « grippe espagnole » en 1918 (40-100 millions de décès) et plus récemment la grippe porcine en 2009 (>18'000 décès).

La grippe saisonnière se propage facilement et touche adultes comme enfants. Une personne infectée projette dans l'air en toussant des gouttelettes infectées qui peuvent contaminer directement l'entourage ou se déposer sur les mains et se transmettre par contact. Après 2 à 4 jours d'incubation, la personne infectée va présenter brutalement des symptômes comme une forte fièvre, des douleurs musculaires et articulaires, des maux de gorge et un malaise général. La plupart des sujets guérissent en une semaine sans avoir besoin de traitement médical. Néanmoins, chaque année la grippe cause de 1000 à 5000 hospitalisations en Suisse et jusqu'à 1500 décès, principalement chez les personnes âgées ou chez les enfants de moins de 2 ans, en raison de complications pulmonaires, neurologiques ou cardiaques.

Le Prof. Gervaix nous a bien fait comprendre que les traitements à disposition sont très limités.



AGRIFFE

Un traitement antiviral, c'est-à-dire dirigé directement contre le virus, ne permet de réduire la durée de la maladie que de 1 jour s'il est pris dans les premières 48 heures. Il ne reste donc que des traitements contre la fièvre et les douleurs (l'aspirine est déconseillée!), le recours aux antibiotiques en cas de surinfection pulmonaire par une bactérie et la prévention.

Prévenir la maladie et sa transmission consiste en des mesures simples comme se laver souvent les mains, tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude ou parfois porter un masque au contact d'une personne malade. Mais la meilleure des préventions reste la vaccination! Certes les vaccins ne sont pas toujours efficaces à 100% car entre la production du vaccin et sa distribution les virus se modifient sans cesse et parfois échappent au vaccin. Il est néanmoins bien démontré qu'ils diminuent la gravité de cette maladie et l'incidence des complications et des décès. L'Office fédéral de la santé publique suisse recommande de vacciner les personnes de 65 ans et plus, les femmes enceintes et dans les 4 semaines du post partum, les enfants prématurés (nés avant 33 semaines de grossesse) après leur 6^{ème} mois de vie et toutes les personnes atteintes d'une maladie chronique (diabète, asthme, maladie cardiaque ou pulmonaire, obésité, etc), dès le mois d'octobre et avant le début de l'épidémie hivernale qui dure généralement 3 mois.

Alors faut-il avoir peur de cette maladie? Les spécialistes affirment que nous n'échapperons pas à une vaste pandémie dans les décennies à venir. En attendant, restons vigilants, appliquons des mesures simples de prévention, encourageons la vaccination et passons un excellent printemps.



NICOLE
GURTLER



RENCONTRE

LA PAROLE À UNE HABITANTE DE LA TULETTE

CLAIR DE LUNE SUR LE PARC? Peut-être que oui. Pour l'instant c'est la lumière des appartements habités qui irradie de scènes de vie familiale le parc du quartier de la Tulette et des Cèdres.

Habiter dans ce nouveau site signifie avoir la possibilité de sortir tranquillement avec son enfant de l'immeuble pour une promenade en poussette, trottinette ou vélo, promener son chien ou faire du jogging dans un espace verdoyant et sécurisé; ce qui reste un luxe pour la plupart des habitants d'immeubles dans un canton comme Genève.

Toutefois, habiter à la Tulette amène aussi ses habitants à se questionner sur beaucoup de sujets: aurais-je enfin une place à la crèche pour mon bout de chou? Dans quelle école ira-t-il une fois qu'il aura atteint l'âge scolaire? Quand vont s'installer les habitants des grands immeubles encore en construction à quelques mètres de chez nous sur la commune de Chêne-Bougeries? Quand l'Ecole de Commerce ouvrira-t-elle? Et quels impacts auront tous ces changements en plus de l'ouverture du CEVA sur la circulation du chemin de la Gradelle et de la route de Vandoeuvres?

Aussi, il est évident qu'à la Tulette, on se sent plutôt proche des problématiques de la ville que de celles du centre du village. La

composition de ses habitants le démontre également par la variété de langues et de cultures que je constate à chaque voyage en ascenseur ou sur les lignes des TPG qui desservent la zone. Mais il y a une grosse différence, nous sommes sur la commune de Cologny et nous sommes une force de plus de 1000 nouveaux habitants qui peuvent et doivent pouvoir contribuer à la vitalité et à la richesse culturelle de cette belle commune!

Une commune qui nous accueille, propriétaires ou locataires, et nous chouchoute avec ses multiples offres de services. La contribution pour l'achat d'un vélo électrique, par exemple... pour enfin réussir la montée de la route de Frontenex ainsi que celle également dangereuse de la route de La-Capite en direction du bureau postal de Cologny avec bébé dans le siège, achats dans le sac, sans perdre le souffle et le sourire.



ALESSANDRA
BROVELLI NGALANI

**VOUS AVEZ ENVIE DE NOUS REJOINDRE, VOUS IMPLIQUER DANS LA VIE POLITIQUE COMMUNALE
OU SIMPLEMENT PARTAGER VOS IDÉES ?**

NOTRE COMITÉ ÉLARGI SE RÉUNIT RÉGULIÈREMENT ET CES RENCONTRES VOUS SONT OUVERTES.
NOUS NOUS RETROUVONS À 20 H 00, À LA VIGNE BLANCHE, LES 14 AVRIL, 19 MAI ET 16 JUIN PROCHAINS

ENVIRONNEMENT

LE COTEAU OU LES ATOUTS OUBLIÉS DE COLOGNY

CONNAISSEZ-VOUS L'EXISTENCE DU
COTEAU DE COLOGNY ?

La question peut paraître saugrenue, pas forcément considérant l'attitude de nos autorités cantonales depuis quelques années. Je veux parler de la partie de la commune bordée par le lac qui débute à la Belotte et qui se termine à Genève-Plage.

Chacun se souvient du chantier d'assemblage de ces gigantesques tuyaux qui a duré plusieurs années. Les autorisations données aux entreprises lacustres ont été obtenues uniquement pour des parcelles cadastrées sur le territoire de la Ville de Genève. Le lieu d'entreposage n'entre pas dans l'autorisation. Il fait l'objet d'une demande d'empiètement sur le domaine public au département des transports. La commune ne peut interférer bien qu'il s'agisse de son territoire. Pour information, un nouveau chantier similaire commence actuellement...

Arrivent maintenant deux projets qui concernent le coteau.

Le premier se fait par la grande porte, c'est à dire en collaboration avec notre grand frère le Canton de Genève dans l'intérêt de la population. Il s'agit du réaménagement des quais de Cologny. Il est indéniable que l'actuelle enfilade de rochers est peu propice à sa destination « sports et loisirs ». Le projet verrait entre autres la création de pontons circulaires pour les baigneurs et le prolongement de l'alignée de platanes jusqu'au Pavillon du Lac. Le second qui a déjà débuté avec la même recette de passage en force et qui nous dérange au plus haut point, c'est la validation cantonale de zones de chantier et de dépôts au bénéfice

d'entreprises lacustres qui dénaturent un endroit pourtant exceptionnel. Le site devenant une zone industrielle où chacun pourra « apprécier » les gravats de chantier, les grues stockées, les pelles mécaniques et les camions manoeuvrant sur la piste cyclable.

Il est bon de rappeler que cette zone « sports et loisirs » figure à la fois dans le plan directeur cantonal et dans le plan directeur communal. D'une certaine manière l'ingérence de l'Etat dans le territoire communal à cet endroit est à combattre. Une zone « sports et loisirs » établie par une commune et par un Etat doit être respectée et protégée. A fortiori, pour ce site d'exception, une des plus belle vue genevoise appréciée de ses résidents mais également des passants et des touristes. Ce point-de-vue est une véritable carte postale pour Genève tout comme le Pré-Byron.

Pour tous les Colognotes, c'est une dépréciation de leur qualité de vie et de leur environnement. Tout d'abord, il est bon de se souvenir que si les finances communales se portent actuellement bien, c'est aussi grâce à des habitants du coteau. Mais quelque soient les usagers de ce site, ils ne méritent pas que nous laissions faire ça.

Rejoignez donc les Hors-Partis, nous avons besoin de votre soutien pour mener ce combat!



LUC
MUNIER



ELUS HP

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE!

C'EST AVEC UN SENTIMENT DE
GRANDE EXCITATION QUE CERTAINS
D'ENTRE NOUS SE SONT RÉVEILLÉS, ce lundi
20 avril 2015, il y a bientôt un an. La veille,
les urnes rendaient leur verdict. Les Colognotes
avaient décidé de renforcer la présence des
Hors-Partis au Conseil Municipal en leur
accordant les deux sièges supplémentaires
dont Cologny bénéficiait du fait de
l'accroissement de sa population, dépassant
maintenant les 5000 habitants. Bientôt un an,
mais déjà un an aurait-on envie de dire tant
ces quelques mois à débattre de l'avenir de
notre commune nous ont semblé courts.

C'est une équipe Hors-Partis très renouvelée
qui a fièrement prêté serment le 2 juin dernier
avec ses nouveaux élus, Cathy, Philip, Luc,
Nicolas et moi-même. Présents dans toutes
les commissions (sauf une), bénéficiant d'une
présidence et de cinq vice-présidences dès
notre premier engagement d'élus, nous avons
tous les cinq appris et évolué, encadrés et
aidés par l'expérience de nos pairs dans
ces postes à responsabilité, et nous sommes
efforcés de très vite insuffler une nouvelle
dynamique tant au sein de notre groupe
électoral qu'à celui plus élargi du conseil
élu de notre commune. D'horizons très
différents – la santé, l'économie, l'informatique,
l'entrepreneuriat ou l'artisanat – nous essayons
d'apporter notre vécu et notre pierre à l'édifice.
Et d'édifice il sera bien question durant cette
legislature puisque de très beaux projets,
notamment urbanistiques, mais aussi sportifs,
culturels ou sociaux verront le jour.

Nous espérons que notre œil neuf et notre
candeur, tout autant que nos convictions,
sauront renforcer dans notre équipe Hors-Partis
cette motivation sans faille à l'élaboration de
belles réalisations en phase avec la volonté
des Colognotes.



PASCAL
HORNING